

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné, Vincent Levavasseur,
Représentant légal du dispensateur de formation VER DE TERRE PRODUCTION atteste que :
Mme Sandra NOIRET

a suivi l'action de formation : **Le passage à l'arbre 2025/2026**

Nature de l'action de formation : action de formation

qui s'est déroulé du **29/09/2025 au 27/04/2026**
pour une durée totale de **85h**.

Objectifs de la formation :

Les compétences visées par la **certification RS7136 "Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole"** sont :

- Etre en capacité de décrire et expliquer les fondamentaux sur le sujet de l'arbre hors forêt et l'agroforesterie en général.
- Etre en capacité de décrire et expliquer les grands principes des pratiques et des aménagements agroforestiers.
- Être capable d'identifier les itinéraires à adopter afin d'adapter le système agroforestier à son projet professionnel, sans que le ligneux ne représente une contrainte.
- Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs, des outils de diagnostic et de mesures.
- Suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques à l'aide d'indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pédagogiques en cours de formation – Évaluation en fin de formation – Travaux pratiques.

Résultat du participant aux évaluations :

Sandra Noiret a validé cette formation.

Sandra Noiret a obtenu la note de 178,1/200 à l'évaluation finale de la formation ».

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Breteuil-sur-Iton
Le 19/05/2026

Vincent Levavasseur
Président

